

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 18 décembre 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Laurent LAUVAUX Conseillers communaux.

Objet n°31 - Questions orales de Pierre A. Damas relatives au retrait de la nationalité Belge d'enfants nés de parents Palestiniens, aux travaux rue du Moulin et à la participation aux groupes de travail

L'Assemblée générale prend connaissance des questions orales de Pierre A. Damas relatives au retrait de la nationalité Belge d'enfants nés de parents Palestiniens, aux travaux rue du Moulin et à la participation aux groupes de travail.

J'avais remis une question écrite auprès du Bourgmestre et du Directeur Général. Suite à un transfert de courrier, cette question écrite est devenue orale. Je la présente donc oralement aujourd'hui. Notez que je ne tiens aucunement rigueur à personne : dans la mesure où les questions orales doivent être remises par écrit, il est parfois difficile de les distinguer à l'approche d'un Conseil Communal.

J'ai été interpellé par un article de la Libre portant sur des demandes de l'Office des étrangers de retirer la nationalité belge à des enfants nés de parents palestiniens.

Bien qu'il s'agisse de courriers envoyés à des villes de plus grande importance (Anvers, Bruxelles, Liège), je m'interrogeais sur le fait que nous ayons pu recevoir nous aussi de telles demandes.

Si oui,

- quelle est la teneur exacte du courrier ?
- quelle a été notre réaction à une demande d'un Office qui n'a pas de pouvoir sur les Villes et Communes ni de compétences en matière de nationalité ?
- quelle est en volume la population concernée chez nous ?

Si non, ce que je suppose, tout va bien dans le meilleur des mondes...

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Tout va bien dans le meilleur des mondes.

Travaux rue du Moulin

Il est clair qu'une période de travaux dans sa rue n'est généralement pas un bon moment à passer. Il faut prendre son mal en patience, sachant que c'est pour un mieux.

Néanmoins, il est possible de rendre la période moins pénible pour les riverains.

Quand les blocs d'asphalte et les tas de terre et de sable divers seront-ils retirés ?

Seront-ils toujours présents pour la période des fêtes ?

Je suppose qu'ils ne vont pas être réutilisés et qu'ils peuvent donc être rapidement enlevés...

Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.

Nous vous remercions pour cette interpellation.

Dans le cadre du suivi de chantier, l'auteur de projet IDEA et les services techniques de la Ville ont demandé à l'entreprise en charge des travaux de s'assurer de la praticabilité du chantier pour les fêtes. Afin d'optimiser la gestion de ses équipes, l'entrepreneur préfère concentrer ses interventions sur les sondages afin d'améliorer les interventions suivantes qui concerneront la pose de l'égouttage.

Faisant suite à la cession de marché entre l'entreprise Krinkels et la société Travexploit, l'organisation du chantier a été revue. L'entreprise ayant mis en avant des arguments pour débiter l'égouttage par le bas de la rue.

Dans ce cadre, pour permettre l'accessibilité des riverains en voiture pendant la période des fêtes de fin d'année, il a été proposé lors des derniers contacts de la fin de la semaine dernière de reporter l'ouverture du bas de la rue du Moulin à la reprise des congés des entreprises, le 8 janvier 2024.

Je profite également de cette interpellation pour rappeler le principe d'un chantier en voirie qui, couvert par une ordonnance de Police, peut faire l'objet d'une fermeture complète d'une voirie ou d'une portion de celle-ci en y empêchant le stationnement tout en limitant leurs accès aux services de soins et de secours. Cette action est laissée à l'appréciation de l'entreprise et non d'une quelconque responsabilité du Bourgmestre et de son administration.

Il est donc tout à fait normal que des tas de terre/asphaltes soient présents sur le chantier d'autant que leurs évacuations pour raison probable de confort visuel, et donc non prévus dans le marché, viendraient grever le budget initial déjà important (+/- 1.800.000 €).

Comme déjà signalé lors de précédentes questions, nous restons à l'écoute des riverains au quotidien et essayons de répondre au mieux à leurs questions et demandes.

Néanmoins s'il s'agit d'une question uniquement de surveillance des enfants qui jouent sur le chantier, je suis au regret de confirmer que rien n'est prévu à cet effet dans le cahier des charges travaux.

Monsieur le Conseiller Pierre-André DAMAS utilise son droit de réponse

Merci ce n'est pas uniquement pour le confort visuel mais aussi parce que les enfants ont tendance à jouer dans le tas de sable.

Participation aux groupes de travail

Les membres des différents groupes de travail ont reçu le 20 novembre une lettre de la Ville mettant l'accent sur la nécessité d'une présence plus assidue aux réunions.

Cette lettre en a fait réagir plus d'un, d'autant que les engagements varient d'un groupe à l'autre et tous ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

Les groupes de travail sont censés être des espaces dynamiques de participation citoyenne et de consultation des acteurs locaux. Ils doivent permettre aux représentants politiques et aux citoyens de collaborer étroitement et d'apporter des contributions significatives aux projets de la Ville. Différents problèmes dans leur fonctionnement actuel limitent la participation et l'engagement des membres.

D'abord, le manque de reconnaissance des contributions. Même si les membres apportent des idées et des efforts, ces contributions ne sont pas toujours reconnues ou valorisées. Cela conduit à un sentiment de frustration, où les membres ressentent que leur rôle est plus symbolique que fonctionnel.

Le sentiment de ne pas être écouté est aussi un facteur décourageant. Lorsque les membres estiment que leurs opinions ou préoccupations sont ignorées, ils se sentent marginalisés et sont moins enclins à s'engager activement.

Un autre problème est le sentiment d'impuissance. Les membres peuvent sentir qu'ils n'ont pas de réel pouvoir de décision ou d'influence sur les décisions. Les décisions sont prises à l'avance et elles sont présentées dans ces groupes pour les faire accepter plus facilement ou pour se préparer aux réactions.

La communication est également un enjeu critique. Un manque d'informations claires et transparentes crée un sentiment de déconnexion avec les objectifs du groupe. Lorsque les membres pensent que l'information n'est délivrée que partiellement, leur confiance envers le groupe et leur motivation à participer diminue. Certains groupes de travail demandent également de ne pas divulguer d'information à l'extérieur du groupe. Cette culture du secret empêche les membres de communiquer librement et les prive de leur rôle de relais avec la population.

Les conflits d'agenda entre différentes réunions et engagements limitent également la capacité des membres à être présents aux réunions.

En ce qui concerne les représentants politiques, ils rencontrent deux types de réaction au Conseil Communal à propos des groupes de travail lorsqu'ils posent une question sur un sujet qui les concerne. C'est soit « si vous aviez demandé à votre représentant à ce groupe, vous ne poseriez pas cette question » soit « si vous aviez été présents à la réunion de ce groupe, vous le sauriez déjà », ce qui peut mener à un désintéressement puisque dans un cas comme dans l'autre, nous devrions juste ne pas nous exprimer.

Enfin, il n'existe pas de calendrier des réunions, de leur fréquence. Les présidents des partis ou les chefs de groupe n'ont aucune idée des dates de réunion, de l'envoi des convocations, des thèmes abordés et ne peuvent donc pas assurer le suivi des dossiers et de l'assiduité des représentants. Ces différents problèmes conduisent à une baisse générale de l'engagement et de l'efficacité des membres dans les groupes de travail, en raison d'un sentiment de déconnexion, de sous-valorisation et d'impuissance.

Cela entretient la perception que ces groupes servent davantage d'instruments de la politique de la majorité, plutôt que de forums authentiques pour un travail collaboratif et constructif.

Enfin, il semblerait que cette lettre ait été également envoyée aux membres du groupe Patrimoine, qui est un sous-groupe de l'Office de Tourisme animé par son Vice-Président. Ce groupe ne dépend donc pas de la Ville et ne pose aucun problème de participation : il est composé de membres volontaires très motivés et assidus.

Comment comptez-vous revoir et améliorer le fonctionnement des groupes de travail pour qu'ils soient de véritables espaces de participation citoyenne et de collaboration constructive ?

Que comptez-vous faire pour renforcer l'engagement et la valorisation de chaque membre dans les processus décisionnels ?

Monsieur l'Echevin Olivier FIEVEZ répond à la question.

Merci Pierre-André pour cette question.

Pour refaire la genèse de ce courrier, c'est sur un constat de certains groupes émis par ma collègue Ludivine, que nous avons rédigé ce courrier.

L'administration n'a pas ciblé un groupe de travail particulier et des groupes de travail fonctionnent, ont un agenda clair, avec une assiduité évidente mais il y a des groupes qui ne sont pas très bien représentés. Je rappelle que les présidents ne sont pas échevins. C'est donc la difficulté de faire un courrier qui ne soit pas ciblé.

Rappeler aussi que lorsque nous avons organisé un groupe de travail en 2021 justement pour la réorganisation de ces groupes de travail. Tous les partis étaient représentés. C'était la méthodologie la plus positive qui soit mais dans la mise en pratique, on n'a pas toujours la main.

Je voudrais signaler qu'un membre de l'administration communale a fait une formation complémentaire à l'UCL et est lauréate d'un certificat interuniversitaire en démocratie participative dont le travail de fin d'études portait sur les GT. Les conclusions de son travail et les pistes de travail seront remises au collège et ça servira surtout pour la prochaine législature. Les conclusions de son travail sont assez atypiques car Braine-le-Comte est atypique puisqu'aucune ville n'a cette organisation de GT comme nous le faisons.

L'engagement de chacun est à géométrie de chacun. Éric tantôt faisait le constat du manque de participation dans les conseils de participation. A part avoir des tombolas à chaque fois aucune majorité ne pourra obtenir une réponse à cette participation.

Il serait intéressant de réunir tous les Groupes de travail et réfléchir à une méthodologie qui pourrait être applicable à l'ensemble de ces groupes de travail.

De réfléchir aussi au fait que le GT ne devrait être mobilisé que pour des thématiques très précises et dans un temps limité. Pour le volet déception, on n'a pas fait de mystère que ces GT ne sont pas des organes décisionnels et sont des chambres de réflexion. C'est important de le rappeler et ce serait utile que les présidents le rappellent.

Je te confirme que le GT patrimoine n'est pas officiel. Et les membres ont reçu ce courrier car l'administration a assimilé tous les participants aux différents GT.

Que chacun dans ses attributions devrait réfléchir. Il ne faut pas briser les bonnes intentions.

Monsieur le Conseiller Pierre-André DAMAS utilise son droit de réponse

Je comprends la demande initiale quand il y a un manque de participation et je peux aussi exprimer le manque de motivation de certain.